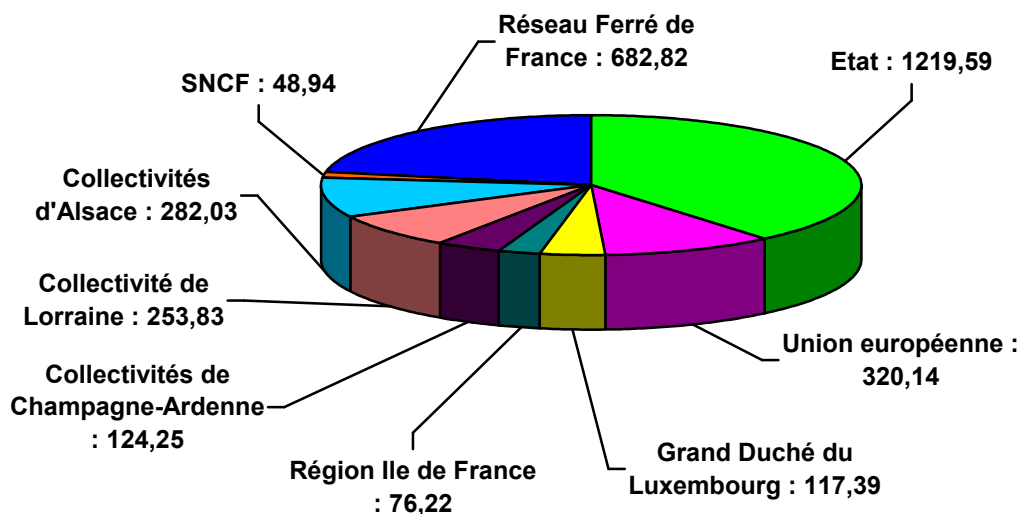


Les financeurs de la 1^{ère} Phase de la LGV Est européenne

Le coût de la phase 1 du projet s'est élevé à 3,125 milliards d'euros (aux conditions économiques de 1997). Elle a été cofinancée par 22 partenaires : l'État, les 17 collectivités traversées (régions, départements, villes ou agglomérations), le Grand Duché du Luxembourg, l'Union Européenne ainsi que la SNCF et Réseau Ferré de France.

Répartition des contributions pour le financement de la Phase 1 (en millions d'euros)



Les financeurs	En millions d'euros
ETAT	1 219,59
Union européenne	320,14
Grand Duché du Luxembourg	117,39
Région Ile-de-France	76,22
Champagne-Ardenne	124,25
Région Champagne-Ardenne	42,08
Ville de Reims	45,73
District de Reims	3,96
Conseil Général des Ardennes	7,62
Conseil Général de la Marne	24,85
Lorraine	253,83
Région Lorraine	203,06
Conseil Général de la Meuse	4,12
Conseil Général de la Meurthe et Moselle	15,70
Conseil Général de la Moselle	22,41
Conseil Général des Vosges	8,54
Alsace	282,03
Région Alsace	141,02
Conseil Général du Bas-Rhin	70,58
Communauté urbaine de Strasbourg	35,37
Conseil Général du Haut-Rhin	24,39
Ville de Colmar	3,66
Ville de Mulhouse	7,01
SNCF	48,94
RFF	682,82
TOTAL	3 125,20